

<http://ec-necotin-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article268>



# Permanence

- COVID 19 -



Date de mise en ligne : mercredi 18 mars 2020

---

Copyright © École Élémentaire du Nécotin. Orléans - Tous droits réservés

---

## Permanence

---

L'école sera ouverte ce vendredi 20 mars entre 16h et 17h.

Les familles qui souhaitent déposer le travail de leur enfant et récupérer du travail supplémentaire utiliseront le document "attestation de déplacement dérogatoire".

Ce document peut se compléter sans imprimer. Vous devrez l'avoir sur vous.

Accès à l'école par le portillon de la rue du Nécotin, puis celui de la cour uniquement.

Il est inutile de sonner.

Les documents se trouvent sous chaque préau.